

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2020

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 10 septembre, à 15H00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

06 août 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Gérard CHOPIN, Alain GOUTX, Christian MARY, Nicole ROGER

10 septembre 2020

Suppléants : Alain TONDEREAU suppléant de Pascal BRINDEAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

Pouvoirs :

Claude BORDIER a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Janine CHARRIER a donné pouvoir à Christian MARY
Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Claire GRANGER a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Christophe THORIN a donné pouvoir à Alain GOUTX

N°22.2020

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Anne-Marie HUBERT, Eric MARTELLIERE, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

**Administration Générale –
Désignation des représentants
des collectivités et des
établissements publics aux
commissions administratives
paritaires**

Membre absent : Joël DEBUIGNE

Sylvie HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

Alain TONDEREAU a été désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics, et notamment les articles 3 et 5 de ce décret.

L'article 3 énonce que les représentants des collectivités et des établissements publics cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin.

L'article 5 énonce, quant à lui, que les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux commissions administratives paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du président de la commission administrative paritaire, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission administrative pour la même catégorie de fonctionnaire.

Le Président rappelle la composition de ces commissions :

Commission administrative paritaire de catégorie A

Groupe hiérarchique A6

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI
Maire de VILLERBON

Mme Claire GRANGER
Maire de SASNIERES

Suppléants

Mme Anne-Marie HUBERT
Vice-Présidente du Syndicat pour
l'Emploi du Personnel des communes
de VILLETRUN-ROCÉ

M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE
Président de la Communauté de
Communes Cœur de Sologne

Groupe hiérarchique A5

Titulaires

Mme Catherine LHÉRITIER
Maire de CHOUZY-SUR-CISSE

Mme Pascale OGÉREAU
Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS
LA-FORÉ

M. Alain GOUTX
Maire de POUILLÉ

Suppléants

M. Claude BORDIER
Maire de NAVEIL

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Maire-Adjoint de CONTRES

Mme Jeanine CHARRIER
Maire-Adjoint de LA CHAUSSÉE-
SAINT-VICTOR

Commission administrative paritaire de catégorie B

Groupe hiérarchique B4

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI
Maire de VILLERBON

Mme Nicole ROGER
Vice-Présidente de la Communauté
De Communes du Romorantinais et
du Monestois

M. Didier PIGOREAU
Maire de SAINT-LUBIN-EN-
VERGONNOIS

Suppléants

Mme Jeanine CHARRIER
Maire-Adjoint de LA CHAUSSÉE-
SAINT-VICTOR

M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE
Président de la Communauté de
Communes Cœur de Sologne

Mme Pascale OGÉREAU
Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS-
LA-FORÉ

.../...

Groupe hiérarchique B3

Titulaires	Suppléants
M. Eric MARTELLIERE Maire de FOUGERES-SUR-BIEVRE	M. Pascal BRINDEAU Maire de VENDOME
M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY	M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER

Commission administrative paritaire de catégorie C

Groupe hiérarchique C2

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON	Mme Marie-Claude DAMERON Maire-Adjoint de NOYERS-SUR-CHER
M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire-Adjoint de CONTRES	Mme Catherine LHÉRITIER Maire de CHOUZY-SUR-CISSE
M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER	Mme Anne-Marie HUBERT Vice-Présidente du Syndicat pour l'Emploi du Personnel des Communes de VILLETRUN-ROCÉ
M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY	M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE Président de la Communauté de Communes Cœur de Sologne
M. Eric MARTELLIERE Maire de FOUGERES-SUR-BIEVRE	M. Didier PIGOREAU Maire de SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Groupe hiérarchique C1

Titulaires	Suppléants
M. Claude BORDIER Maire de NAVEIL	Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES
M. Christian MARY Maire-Adjoint de VINEUIL	M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ
Mme Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté De Communes du Romorantinais et du Monestois	Mme Pascale OGEREAU Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS- LA-FORET

Suite aux dernières élections municipales et au regard de la fin du mandat électif de plusieurs membres de ces commissions administratives paritaires, afin de pouvoir assurer le fonctionnement de ces instances, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, le Président propose les compositions suivantes :

.../...

Commission administrative paritaire de catégorie A

Groupe hiérarchique A6

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI
Maire de VILLERBON

Mme Claire GRANGER
Maire de SASNIERES

Suppléants

Mme Anne-Marie HUBERT
Maire de VILLETRUN

M. Michel HOURY
Conseiller délégué de
ROMORANTIN-LANTHENAY

Groupe hiérarchique A5

Titulaires

Mme Catherine LHÉRITIER
Maire de VALLOIRE-SUR-CISSE

Mme Pascale OGEREAU
Conseillère Municipale de
SAINT-GERVAIS-LA-FORET

M. Alain GOUTX
Maire de POUILLÉ

Suppléants

M. Philippe MASSON
Maire de VILLEBAROU

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Maire de SASSAY

Mme Sylviane TURMEAU
Maire-Adjoint de SASSAY

Commission administrative paritaire de catégorie B

Groupe hiérarchique B4

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI
Maire de VILLERBON

Mme Nicole ROGER
Vice-Présidente de la Communauté
de Communes du Romorantinais et
du Monestois

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Maire de SASSAY

Suppléants

Mme Sylviane TURMEAUX
Maire-Adjoint de SASSAY

M. Alain GOUTX
Maire de POUILLÉ

Mme Pascale OGEREAU
Conseillère Municipale de SAINT-
GERVAIS-LA-FORET

Groupe hiérarchique B3

Titulaires

M. Eric MARTELLIERE
Maire-Adjoint de LE CONTROIS
EN-SOLOGNE – Maire délégué
de FOUGERES-SUR-BIEVRE

M. Gérard CHOPIN
Maire de THEILLAY

Suppléants

M. Pascal BRINDEAU
Conseiller Municipal de VENDOME

M. Christophe THORIN
Maire de MENNETOU-SUR-CHER

.../...

Commission administrative paritaire de catégorie C

Groupe hiérarchique C2

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON	Mme Marie-Claude DAMERON Maire-Adjoint de NOYERS-SUR- CHER
M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire de SASSAY	Mme Catherine LHÉRITIER Maire de VALLOIRE-SUR-CISSE
M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER	Mme Anne-Marie HUBERT Maire de VILLETRUN
M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY	M. Didier HEITZ Maire de SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE
M. Eric MARTELLIERE Maire-Adjoint de Le Controis- en-Sologne – Maire délégué de FOUGERES-SUR-BIEVRE	Mme Sylviane TURMEAUX Maire-Adjoint de SASSAY

Groupe hiérarchique C1

Titulaires	Suppléants
M. Michel HOURY Conseiller délégué de ROMORANTIN-LANTHENAY	Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES
M. Christian MARY Conseiller Municipal de VINEUIL	M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ
Mme Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois	Mme Pascale OGÉREAU Conseillère Municipale de SAINT- GERVAIS-LA-FORET

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics, les nouvelles compositions des Commissions Administratives Paritaires (CAP), comme présentées ci-dessus,
- d'approuver que ces nouvelles compositions prennent effet dès le caractère exécutoire de cet acte, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, en novembre 2020,

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : *10 septembre 2020*
Exécutoire le : *10 septembre 2020*

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 10 septembre 2020

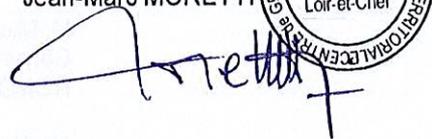
Le Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Moretti', is written over a circular official stamp.

Jean-Marc MORETTI

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Moretti', is written over a circular official stamp.

Jean-Marc MORETTI